

Adresse **aux listes candidates** aux municipales **qui affirment** leur adhésion aux trois premiers principes ... ci-dessous.

LE PACTE POUR LA TRANSITION 2020, ET VOUS ?

Bonjour,

Vous connaissez peut-être l'existence du Collectif pour la transition citoyenne (CTC) au niveau national, et sa « déclaration commune » proposée aux déclinaisons représentatives territoriales qui travaillent dans ce sens. A l'échelle d'une ville ou d'un secteur, les organisations signataires se mettent souvent en contact, et constituent une section de l'agir local. Exceptionnellement, [le CTC-42](#) (*site web en reconstruction*) est l'instance CTC pour tout le département de la Loire s'érigeant ainsi comme l'une des plus grosses instances locales.

Vous savez que le CTC national, après avoir sollicité un travail dans les collectifs locaux, a produit un nouveau « [Pacte pour la transition 2020](#) » contenant, après 3 grands principes, une sélection de **32 mesures** emblématiques souhaitables dans les communes. Notre mission (*la partie stéphanoise du CTC-42*) est de nous en saisir pour interpeller des candidates et candidats aux prochaines **municipales** (*tous ceux qui affichent d'emblée des orientations « PACTables »*), et les interroger sur leur degré d'engagement sur ces questions-clés.

Pour plus de commodité, vous trouverez **CI-JOINTE** cette liste de mesures, sous un format plus pratique qu'en ligne. C'est sur cette base que nous allons solliciter, de votre part, une procédure engageante. **MAIS D'ABORD ...**

Question PREALABLE : Ce pacte est précédé des **trois principes** suivants, qui nous engageant réciproquement :

Principe A : Sensibilisation et formation à la transition : Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : habitantes et habitants, élu-es, agent-es territoriaux, jeunes, actrices et acteurs économiques, etc.

Principe B : Co-construction des politiques locales : Engager un processus de construction collective de politiques locales, en associant habitantes et habitants, élu-es, citoyennes et citoyens, agent-es et représentant-es des actrices et acteurs locaux, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.

Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale : Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

Si, et seulement si, vous considérez que ces principes animent et animeront objectivement votre programme, votre campagne et votre action après les élections, **si** vous nous considérez comme des co-constructeurs potentiels, **et si** vous avez déjà sollicité ou souhaitez solliciter -de notre part- une présentation plus complète de ce Pacte pour qu'il n'y ait aucun malentendu, **alors** nous vous adressons volontiers la procédure engageante suivante et les modalités de votre probable réponse.

OBJECTIFS :

- Pour le CTC-42, l'objectif est clairement d'exercer une pression citoyenne sur les futur.e.s élu.e.s locaux pour obtenir non seulement l'engagement le plus fort possible dans le sens de la transition écologique et citoyenne, (*dans le champ étendu des compétences municipales et métropolitaines*), mais aussi un contrôle citoyen efficace sur le suivi de tels engagements au cours du mandat.

- De votre point de vue, l'objectif ne doit pas être de nous utiliser comme de simples faire-valoir de votre qualité « transitionnaire » après avoir pioché quelques idées abstraites susceptibles de verdir « sur le papier » votre programme. Un objectif noble peut être de pouvoir vous appuyer sur telle ou telle demande citoyenne visible pour faciliter vos engagements fermes sur lesquels vous auriez été spontanément plus réservés. Vous pourrez aussi trouver de l'intérêt à la synthèse comparative que nous (*la partie stéphanoise du CTC-42*) souhaitons faire des réponses de plusieurs listes en les affichant sur notre site web. Quoi qu'il en soit, vos documents de campagne dans les médias ne devront pas citer le CTC-42 comme partenaire de votre campagne. Si vous êtes tentés de préciser que certains engagements ont pu être inspirés des mesures du Pacte pour la transition du CTC, cela pourra se faire à condition de donner le lien où cela sera visible (et donc « acté ») sur notre site web. En effet, pour respecter la « neutralité » de notre démarche, nous souhaitons afficher un comparatif des réponses que nous aurons reçues. C'est ce qui donnera tout son sens à notre initiative. Les dates de disponibilités seront précisées ultérieurement.

MOYENS

- **Pour transparence avant les élections** : Pour que nos objectifs puissent être atteints, après que vous ayez pu prendre position sur l'intégrabilité dans votre programme d'un certain nombre des mesures du Pacte, nous souhaitons donc obtenir *-en réponse de votre part-* un document écrit (avant le 1^{er} mars) qui précisera la liste de vos engagements conformes aux suggestions du PACTE. Vous avez la possibilité de regrouper par thèmes plusieurs de « nos » mesures, si c'est mieux pour respecter votre approche des problèmes à résoudre. Dans tous les cas, merci de toujours préciser, au moins par leur numéro, quelles sont ces mesures intégrées par vous-mêmes. Et, tant qu'à faire, puisque chacune de nos mesures est un hyperlien précisant son contenu et trois degrés d'engagements possibles, merci de préciser, pour chaque mesure, si vous l'adoptez à son niveau 1, 2, ou 3 (et éventuellement selon quelles conditions). Les réponses des listes seront en effet affichées telles quelle sur notre site web. A nous d'en optimiser la « comparabilité ».
- **Pour transparence après les élections** : Thème par thème, sinon mesure par mesure, il est clair qu'il ne suffit pas de promettre ce qui se passera si vous obtenez la majorité municipale. Vous devez aussi nous préciser à quelles dates (dès la première année de mandat, et ensuite...) et de quelles façons nous serons invité.e.s à venir constater le degré d'avancement par rapport à votre engagement. Selon les endroits, des élus peuvent s'appuyer sur un conseil citoyen spécifique, sur une commission extra-municipale, sur le mandatement d'un adjoint à la transition, sur le premier adjoint... Cela ne doit pas limiter votre imagination pour créer ce lien efficace et durable.
- **NB** : Avant les élections, ces pages web auront une vertu comparative jusqu'au second tour, et nous admettons que vous puissiez solliciter une correction par rapport à la version initiale que vous auriez pu nous transmettre. Ensuite, lorsque la nouvelle majorité sera en place, si elle est composée d'élu.e.s qui se sont engagé.e.s, les pages de ces engagements seront non seulement conservées mais « dynamisées ». En effet, elles seront mises en parallèle avec les observations d'état de leur avancement au fur et à mesure où nous serons amenés à les constater (*ou pas*) ...

Pardon pour la longueur de cette lettre explicative. Elle était nécessaire pour que chaque liste qui souhaite nous recevoir et s'engager puisse le faire en toute transparence et égalité d'information et de recommandations (*impératives*).

Avec l'expression de nos meilleurs sentiments citoyens et « transitionnistes ».

Pour la gouvernance partagée du CTC-42, et pour cette opération :

Philippe Charles, Corinne Bessette, Michel Coudroy